

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 avril 2016

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.

Absent non excusé : Alain FLEURY.

Jean-Claude BULLE est nommé secrétaire de séance.

I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 3 mars 2016 : à l'unanimité.

II – Urbanisme

A- Départs dossiers vers DDT

1) Permis de construire

Commune rue du Moulin Construction station d'épuration **Avis favorable**

2) Déclaration préalable

ROUSSEL Bernard 12 rue du Champ de Foire Démolition hangar agricole + ouverture fenêtres **Avis favorable**

3) Certificats d'urbanisme

Mes PHILIPPE et MOHN rue du Château d'Eau Construction 3 maisons **Avis favorable**
Rue d'Oupans Construction 2 maisons **Avis favorable**

B- Retours dossiers de la DDT : permis de construire

MOREL Martial 13-15 rue des Granges Modification façades **Accordé**

Commune 3 rue des Granges Transformation salle des fêtes
en espace socio-culturel **Accordé**

III – Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2015

Présentation des comptes administratifs de l'année 2015 qui correspondent aux comptes de gestion fournis par la Trésorière.

Budget communal M14

| | Dépenses | Recettes | Résultat final |
|----------------|------------|--------------|-----------------------|
| Fonctionnement | 738 107.49 | 1 635 420.67 | 897 313.18 |
| Investissement | 206 704.00 | 416 003.40 | 209 299.40 |
| Total | 944 811.49 | 2 051 424.07 | 1 106 612.58 € |

Forêt

| | Dépenses | Recettes | Résultat final |
|----------------|-----------|-----------|--------------------|
| Fonctionnement | 45 350.06 | 85 278.49 | 39 928.43 |
| Investissement | 10 408.00 | 6 507.30 | -3 900.70 |
| Total | 55 758.06 | 91 785.79 | 36 027.73 € |

Assainissement M49

| | Dépenses | Recettes | Résultat final |
|----------------|------------|------------|--------------------|
| Fonctionnement | 89 123.28 | 184 142.69 | 95 019.41 |
| Investissement | 69 346.59 | 33 679.81 | -35 666.78 |
| Total | 158 469.87 | 217 822.50 | 59 352.63 € |

→ Approbation des comptes de gestion : à l'unanimité.

→ Le Maire se retire de la séance pour le vote des comptes administratifs.
Approbation des comptes administratifs : à l'unanimité.

IV – Affectation des résultats

Rappel : conformément à l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

L'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le déficit d'investissement (compte tenu des restes à réaliser), puis est affecté dans le compte 1068.

Le solde sera inscrit dans le compte 002.

Proposition d'affectation :

| | Budget principal | Budget forêt | B. assainissement |
|--|-----------------------------|--------------|-------------------|
| Excédent/déficit d'investissement reporté (001) | 212 659,40 € | -35 666,78 € | -3 900,70 € |
| Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) | 0,00 € <i>D001 + RAR</i> | 35 666,78 € | 3 900,70 € |
| Excédent/déficit de fonctionnement reporté (002) | 897 313,18 € | 59 352,63 € | 36 027,73 € |

Décision du Conseil : affectation des résultats acceptées à l'unanimité.

V – Vote des taux des 4 taxes

| | 2015 | | | SIMULATIONS | | |
|---------------------------------|---------------------|-------|-------------------|---------------------|-------|-------------------|
| | | | | 2016 | | |
| | bases imposition | taux | Produit | bases imposition | Taux | Produit |
| taxe d'habitation | 1 116 135.00 | 17.18 | 191 751.99 | 1 189 000.00 | 17.18 | 204 270.20 |
| taxe foncière (bâti) | 969 735.00 | 12.37 | 119 956.22 | 992 900.00 | 12.37 | 122 821.73 |
| taxe foncière (non bâti) | 113 107.00 | 21.56 | 24 385.87 | 113 400.00 | 21.56 | 24 449.04 |
| Cotisat° foncière entr. | 100 012.00 | 21.00 | 21 002.52 | 102 200.00 | 21.00 | 21 462.00 |
| TOTAL | 2 298 989.00 | | 357 096.60 | 2 397 500.00 | | 373 002.97 |

Le Maire propose que dans le cadre de l'éventuel regroupement avec Charbonnières les Sapins et Verrières du Grosbois, le taux des 4 taxes reste inchangé. Le Conseil municipal décide un gel des taux pour l'année 2016.

VI – Vote des budgets 2016

Présentation des budgets 2016 par le Maire :

Budget communal

Dépenses de fonctionnement 1 501 948.01 € Recettes de fonctionnement 1 756 986.18 €
Dépenses d'investissement 1 249 082.00 € Recettes d'investissement 1 249 082.00 €

Marc FAIVRE souhaite connaître le détail des subventions et rappelle que dans sa réunion du 21 décembre 2015, le Conseil municipal avait décidé de soumettre au vote le versement de la subvention à l'association « la Chignole ».

Dans sa réunion de débat d'orientation budgétaire du 10 mars, les membres présents avaient souhaité verser 1 500 € à l'association. Mais Stéphane NORMAND, responsable de l'association a expliqué à Marie-José POUYET, responsable de la commission « Lien et coordination interassociative » qu'une subvention de 3000.00 € est

indispensable au lancement de l'activité (achat de machines). C'est pourquoi, le maire a inscrit la somme de 3000.00 € dans le montage du budget en raison du volet innovation social, lien intergénérationnel, échange des savoirs. Ce type d'initiative est peu courant en milieu rural.

L'exposé du maire entendu, le budget communal est accepté à la majorité :

11 voix « pour »

2 voix « contre » (Christiane MOREL et Jean-Claude BULLE)

1 voix « abstention » (Stéphanie BELIARD)

Les opposants et abstentionnistes refusent le principe d'inscription de la subvention, sachant que celle-ci avait été proposée à 1500 € lors du débat d'orientation budgétaire du 10 mars par les membres présents et aurait donc dû être soumise au vote.

Budget assainissement

| | | | |
|----------------------------|----------------|----------------------------|----------------|
| Dépenses de fonctionnement | 172 309.01 € | Recettes de fonctionnement | 181 452.63 € |
| Dépenses d'investissement | 1 251 566.78 € | Recettes d'investissement | 1 251 566.78 € |

Budget « assainissement » accepté à l'unanimité.

Budget forêt

| | | | |
|----------------------------|-------------|----------------------------|-------------|
| Dépenses de fonctionnement | 56 320.00 € | Recettes de fonctionnement | 70 329.73 € |
| Dépenses d'investissement | 14 900.70 € | Recettes d'investissement | 14 900.70 € |

Budget « forêt » accepté à l'unanimité.

VII – Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019

Le contrat enfance jeunesse sera renouvelé en partenariat avec la CAF et « Familles Rurales » pour la période 2016/2019.

VIII – Renouvellement du bail de location avec Orange

Un emplacement de 40 m² est actuellement loué à la société « Orange » dans le cadre de son activité d'opérateur de communications électroniques.

Le Conseil municipal décide de résilier par anticipation le bail actuel et autorise le maire à signer un nouveau bail d'une durée de 12 ans à compter du 6 mai 2016 d'un loyer annuel de 2400 € net et augmenté annuellement de 1%.

IX – Convention pour la réhabilitation du réseau « eau potable » dans la rue du Château d'Eau

La réhabilitation des canalisations dans la rue du Château d'Eau est prise en charge par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue, maître d'ouvrage.

Le surdimensionnement de la conduite nécessaire à la défense incendie est à la charge de la commune.

C'est pourquoi une convention entre le SIEHL et la commune doit être signée avec participation communale de 3 360 € TTC. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

X – Transformation de la salle des fêtes en espace socio-culturel : choix des entreprises

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 mars 2016 et a retenu les entreprises suivantes :

| Lot | Candidat retenu | Montant HT |
|---------------------------------|------------------------|------------|
| Lot 1 - VRD | Mourot TP | 15 951.27 |
| Lot 2 - Maçonnerie | SNCB | 24 310.97 |
| Lot 3 - Structure Bois | Pontarlier | 56 434.79 |
| Lot 4 - Serrurerie | Verdet | 23 000.00 |
| Lot 5 - Menuiseries extérieures | Portes Fenêtres Volets | 29 549.00 |

| | | |
|--|-----------------------|-----------|
| Lot 6 - Menuiseries intérieures | Burla | 37 814.55 |
| Lot 7 - Cloisons peinture | Bisontine de Peinture | 37 994.36 |
| Lot 8 -Faux plafonds | Plafond Laffond | 10 797,88 |
| Lot 9 - Chape carrelage | Filipuzzi | 42 000.00 |
| Lot 10 - Chauffage ventilation sanitaire | Germann | 79 544.81 |
| Lot 11 - Electricité | Pourcelot | 24 989.00 |

Choix des options retenues :

- Lot 2 : Maçonnerie : décoration brique autour du rangement poubelles
- Lot 3 : Charpente : nouveau bardage sur pignon ouest
- Lot 6 : Menuiserie intérieure bois : cloison coulissante supplémentaire
- Lo 10 : chauffage par zone
- Lot 11 : chauffage par zone + bande leds + vidéoprojecteur

Option non retenue :

- Lot 8 : faux plafond décoratif

XI - Questions diverses

☞ Station d'épuration :

Sur les préconisations de l'Agence de l'Eau ; une coloration a été réalisée dans le cadre d'une étude hydrogéologique (coloration au point d'infiltration et un suivi en divers points de résurgence sur le bassin versant de la Loue).

Cette option de 2 600 € HT est à ajouter dans le marché.

☞ Ecole : des prescriptions relatives à la sécurité et à l'accessibilité sont à lever. Par ailleurs, le regroupement éventuel avec 2 autres communes impliquerait l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée prochaine. Une assistance à maîtrise d'ouvrage va donc être engagée avec l'appui du Conseil départemental.

☞ Les conseillers municipaux et les membres de la commission « urbanisme » se rendront sur le site Valopole à Pontarlier pour une visite de l'usine de traitement des déchets le vendredi 3 juin à 13h30.

☞ Une vente de tables et de chaises de la salle des fêtes a eu lieu.
Total des ventes : 675 €.

☞ 27 avril : réunion d'information sur l'accueil des migrants à l'espace Ménétrier à Valdahon à 20h00.

☞ Cérémonie du 8 mai : 10h15 au monument aux morts.

☞ Manifestation « weekend des Sangliers » du 13 au 15 mai par le Splatsh Club : suite à la réunion du 4 avril en Préfecture, le principe de cette manifestation est acté avec visite préalable par les différents services du Département avant ouverture au public.

☞ 21 mai : nettoyage du village. Rendez-vous est donné à tous les habitants devant l'espace Douge à 9h00.

☞ Prochaine réunion de Conseil municipal : 12 mai à 20h30.

☞ Levée de séance : 23h00.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance
Jean-Claude BULLE